

Mali. La Cédéao endosse enfin le coup d'Etat contre ATT

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) après moult gymnastiques, a finalement consenti à tirer un trait sur l'ancien président malien Amadou Toumani Touré.

En signant un accord avec les putschistes maliens pour installer le président de l'Assemblée nationale dans le fauteuil présidentiel, la Cédéao signe ainsi l'arrêt de mort de ATT, qui est bien vivant.

On les voyait venir. Ils sont enfin passés à l'acte. Eux, se sont les chefs d'Etat de la Cédéao, qui avaient du mal à cacher leur alignement sur la position de la France affichée aux premières heures du putsch : «ordre constitutionnel d'accord, mais ATT dehors». Ils ont fini par tomber le masque en signant un accord cadre avec les putschistes conduits par Amadou Haya Sanogo, prévoyant l'adoubement par le conseil constitutionnel du président de l'Assemblée nationale malienne, et une amnistie générale pour les putschistes. Et pourtant la Cédéao avait voulu faire croire le contraire en laissant croire qu'elle demandait le retour de l'ancien président malien, à l'issue de sa réunion d'Abidjan, le 27 mars dernier.

Mais le Burkina Faso de Blaise Compaoré, expert en médiation, douchera les ardeurs des démocrates qui espéraient un retour de l'ancien président malien. «Bien sûr, il sera question d'une transition, une transition conforme aux dispositions constitutionnelles (...) C'est a priori ce qui pourrait se passer : que le président de l'Assemblée qui est l'intérimaire constitutionnel puisse présider aux destinées du pays dans les modalités définies, arrêtées, acceptées par la classe politique et les responsables de la junte, afin qu'au plus tôt on puisse aboutir aux élections (...) Si c'est la formule qui peut permettre de sortir de crise, pourquoi pas? Et je pense que le Président Amadou Toumani Touré n'y verrait lui-même pas d'inconvénient, lui qui a toujours souhaité la paix, la stabilité et la démocratie », a affirmé le président burkinabé à l'issue de la rencontre.

Du déjà entendu depuis Paris. Et il ne pouvait en être autrement. Ainsi marchent les relations paternalistes de la Françafrique, qui ouvre l'ère des coups d'Etat «civilisés» en Afrique. La jurisprudence pourrait s'avérer destructrice pour l'Afrique en général.

Benjamin Silué

Source : abidjandirect.net